18e ANNEE. N° 889 PARAIT LE SAMEDI 22 Mars 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LA TERREUR

C'est un régime que commence à connaître l'arrondissement de Sisteron depuis que M. Hubbard est chargé de le représenter. En pouvait-il être autrement avec un député qui recommande "*de poursuivre et de tailler en pièces ses adversaires* ?

Le conseil semble vouloir être pris à la lettre. Aussi bien dans les communes rurales qu'a Sisteron mêm nous n'en sommes pas encore tout à fait arrivés aux violences sur les personnes, mais cela ne saurait tarder.

Pour le moment, des bandes recrutées dans la lie de la population, stylées par quelques repris de justice associés à des chevaliers du bilan parcourent les rues en hurlant des couplets ignobles et provocateurs sous l'œil indifférent sinon bienveillant de l'administration et de la police.

Si ces garnements espèrent nous intimider, nous empêcher de poursuivre notre œuvre d'assainissement, nous les prévenons qu'il se trompent. Ce ne sont ni leurs cris ni leurs menaces qui nous feront renoncer à la tâche que nous avons entreprise.

Mais nous nous adressons aux braves gens encore égarés dans ce parti sans nom, dont les chefs ne sont tous que des traitres à leur passé, et nous leur demandons si le spectacle auquel ils assistent tous les jours ne les écœure pas à la fin.

Déjà la rue n'est guère sure, on risque de s'y faire insulter en attendant qu'on y soit frappé. Que se passerait-il si par malheur et par impossible M. Hubbard venait a triompher ?

La pire canaille tiendrait le haut du pavé qu'elle encombre dès aujourd'hui. Après s'être ruée sur ses adversaires déclarés, elle s'en prendrait bientôt même à ceux qui l'encouragent dans l'ombre.

Il est peut-être bien amusant de voir brimer un voisin contre lequel on nourrit une rancune ouverte ou sourde, mais il serait prudent de penser que ce n'est pas impunément que l'on déchaine les passions mauvaises. Ceux qui sèment le vent ont-ils réfléchi qu'ils pouraient bien récolter la tempête, être emportés eux-mêmes par les torrents fangeux qu'il se flattent sans doute de diriger et d'endiguer ?

C'est notre devoir — et notre honneur — de résister aux attaques dont nous sommes l'objet. Tout ce ramassis d'individus sans aveu, que guette la prison d'où sortent certains de ceux qui les excitent, ne nous fera pas reculer d'une semelle.

Tous ces cris, tous ces hurlements sont de bon augure pour la cause que nous soutenons : c'est la rage de la défaite certaine qui s'exhale dans une suprême et vaine imprécation de fureur impuissante.

J. P.

LES INSPECTEURS PRIMAIRES

Petits potentats. — Les instituteurs mis à la disorétion de ces fonctionnaires. — Abus qui en résultent.

Voici un corps de fonctionnaires qui passe presque inaperçu, et dont il s'imposerait cependant de parler. On publie les revendications des instituteurs, on en démontre le bien-fondé, on préconise l'orientation des programmes primaires vers une éducation plus nettement républicaine, puis, comme tous ces *desiderata* demeurent lettre morte, c'est un concert de récriminations contre les administrations académique et centrale. Mais on oublie l'existence du *petit potentat régional*, sous la férule de qui sont placés directement instituteurs et institutrices.

On semble ignorer que dans chaque arrondissement, un personnage effacé, de tenue plutôt modeste, d'importance sociale minime, — il a tout juste sa chaise aux réceptions de la sous-préfecture, — de savoir petit et de suffisance grande, préside aux destinées de l'enseignement primaire local, l'oriente à sa guise, transige selon les besoins de son avancement avec les influences de clocher, rédige des notes secrètes et donne des ordres impératifs aux quelques centaines de subordonnés qu'une règlementation défectueuse livre à son absolue discrétion.

On a dit que le sergent est le nerf de l'armée ; l'inspecteur primaire est le sergent des instituteurs ; on peut dire qu'il est le rouage essentiel de l'administration académique primaire.

Il y a donc lieu de s'occuper des inspecteurs primaires et de ce qu'ils font dans les circonscriptions confiées à leurs soins. Nous dirons quelque jour ce qu'ils y pourraient faire, — une fois leur fonction réformée, c'est-à-dire adaptée aux nécessités réelles de l'enseignement primaire. Car nous ne poursuivons nullement la suppression de l'emploi. C'est l'abus que nous dénonçons, inhérent au mauvais recrutement de ce personnel et à la persistance d'attributions fixées par les ministres de l'instruction publique et de l'Empire.

Car, répétons le, le sujet nous paraît neuf pour le grand public, voire pour les amis de l'école primaire : on ignore cette déplorable variété de fonctionnaires, qu'il s'imposerait pourtant de connaître ; on ne sait pas que, chargés apparemment d'attributions pédagogiques, **ce ne sont en réalité** — et ce ne peuvent être — **que les rabatteurs politiques des préfets, les espions des instituteurs.**

* * *

Nous sommes persuadés qu'on nous accusera d'avoir emprunté à un journal réactionnaire ce portrait si ressemblant du tyranneau qu'est M. Philibert.

En effet, seul un journal réactionnaire pouvait être aussi justement sévère pour la catégorie de fonctionnaires dont l'arrondissement de Sisteron possède un si beau spécimen.

Ce journal réactionnaire s'appelle *La Lanterne*. Il est l'organe du parti radical-socialiste et du parti socialiste. M. Millerand, puis M. Viviani ont longtemps présidé à ses destinées, et continuent à l'inspirer.

Elle n'est pas tendre *La Lanterne* pour les créatures de M. Hubbard.

Et ne croyez pas qu'il s'agit d'un numéro aussi ancien que les vieilles lunes. C'est le dimanche 16 mars courant qu'a paru l'article dont nous publions ce long extrait.

M. Hubbard à Valernes

M. Hubbard avait annoncé une grande conférence à Valernes pour dimanche. Nombre de nos amis de notre commune et de Sisteron, curieux d'entendre enfin le compte-rendu du mandat de ce député extraordinaire... **de culot** s'étaient rendus à l'heure indiquée au café Dalmas.

A 2 heures arrivent **les gendarmes de la Motte.**

On sent qu'Hubbard n'est pas loin. Il arrive à 2 1/2 protégé par une Véritable escorte de Sisteronnais et de gens de Vaumeilh, l'instituteur F∴ Vespier en tête,

Pas un chapeau ne se lève, pas un seul applaudissement à son entrée dans la salle.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

34

LES SOCIALISTES AU POUVOIR

XXI

Expériences malheureuses

Or, avec des audiences de huit heures, et bien que les avocats n'aient plus aucun intérêt à traîner les procés en longueur, les tribunaux, au lieu de pouvoir expédier leur besogne au jour le jour, entassent chaque soir un arriéré nouveau sur l'arrièré ancien, de sorte qu'ils ont sur la planche des dossiers plus ou moins pressants, âgés de plus d'une année.

Quant aux avocats, il paraît que, depuis la suppression de leurs honoraires et leur transformation en fonctionnaires publics, ils ont complètement changé d'allures : ils écoutent à peine les explications de leurs clients, bâclent les affaires sans les étudier, réservant leur sollicitude pour leur larynx, visiblement convaincus qu'ils dépenseront toujours trop de leur talent pour un salaire égal a celui d'un charpentier.

De tout cela il résulte que, malgré la gratuité de la justice et du barreau, les bonnes gens qui ne cherchent pas dans la poursuite d'un procés une facétie amusante, une distraction à la monotonie de leur existence, se résignent à prendre en patience les injustices et les avanies pour s'épargner des démarches, des pertes de temps et des tracas.

Il est véritablement affligeant de constater combien les attentats à la propriété se multiplient, malgré la suppression de l'or et de l'argent.

En ma qualité de contrôleur, j'aperçois maintenant, dans la coulisse, bien des choses qui précédemment échappaient à mon regard. Et j'en ai la mort dans l'âme.

La statistique criminelle accuse maintenant un total de détournements *connus*, sept fois supérieur à celui de la première année de l'ère socialiste. Des employés de tout ordre vendent couramment des marchandises volées à l'État, en échange d'une rénumération personnelle ou d'un service quelconque ; d'autres mettent dans leur poche les bons de circulation qu'ils reçoivent des acheteurs ou bien moyennant pourboire, *oublient* de détacher ces bons, et tâchent de boucher les trous de leur comptabilité en trompant d'autres clients sur la quantité ou la qualité de la marchandise vendue.

On signale aussi en grand nombre les vols de certificats d'argent, malgré les photographies de leurs propriétaires dont ces certificats sont munis. Cette mesure d'identité a été rendue illusoire dans la pratique par la multiplicité innombrable et la rapidité des transactions qui s'effectuent en un jour à Paris : il a été matériellement impossible d'empêcher ces certificats de passer de main en main et d'être utilisés par des tiers.

Enfin, les pots-de-vin de toute sorte, les promesses, les gratifications, les passe-droit pour obtenir des places, des faveurs, des sinécures, pour arriver à changer de résidence ou pour troquer un travail fatiguant contre une occupation agréable, sont redevenus d'un usage quotidien et j'ai regret d'avoir à ajouter que ces pratiques, déplorable réminiscence d'un régime abhorré, se sont acclimatées jusque dans les plus hautes sphères de l'administration.

J'ai appris ces choses navrantes dans les conférences périodiques que nous font les contrôleurs généraux, pour nous instruire des supercheries que nous avons a déjouer ou à dénoncer, dans l'intérêt supérieur de la collectivité.

Jusqu'à ce jour, j'avais endormi mes inquiétudes par l'espoir que toutes choses se régularisaient et s'amélioreraient à mesure que l'on approcherait du terme de l'inévitable période de transition. Mais, à moins de fermer volontairement les yeux et la conscience, je suis bien obligé de reconnaître que le mal, au contraire, empire a chaque minute et sans relâche. Et tout à l'heure, j'ai eu l'humiliation d'entendre un de mes collègues du contrôle, notaire sous l'ancien régime, formuler en ses termes son jugement sur la situation :

« Le progrés de la criminalité est la conséquence même de la doctrine gouvernementale.

(*A suivre*)

HIPPOLYTE VERLY

© VILLE DE SISTERON

La même indifférence doit d'ailleurs persister tout le temps de son discours.

Le bureau est acclamé. Notre excellent ami M. Aillaud, maire est nommé président, le citoyen Simon, ancien maire assesseur et le citoyen Dalmas secrétaire.

Le citoyen Aillaud prenant la parole demande le calme et le silence.

Hubbard débute aussi par un appel au calme. De quoi a-t-il donc peur ? il est bien escorté et il a ses gendarmes !

Il affirme que ses amis ont toujours laissé parler leurs adversaires.

Ça c'est d'un culot ! Enfin passons.

Il commence à dévider son morceau.

Rien n'y manque.

Il touche la corde sensible du patriotisme, et parle au milieu de murmures ironiques de son grade de capitaine de l'armée territoriale !

Oublie-t il qu'il y a 2 mois il était inscrit parmi les orateurs qui prendraient la parole au banquet d'Hervé le sans-patrie poursuivi pour avoir écrit que la place du drapeau français était sur le fumier.

Toujours de la logique.

C'est cette même logique qui lui fait dire qu'il est des hommes qui par leur naissance quelles que soient leur éducation et leurs idées personnelles ne seront jamais républicains.

Et cinq minutes après il s'écrie qu'il ne comprend pas, qu'il est indigné de faire des distinctions entre gens de religions différentes juifs, catholiques ou protestants ?

Dans son inconséquence et incohérence, il déclare qu'en vérité il y a eu de vrais et loyaux républicains qui se sont appelés de Talleyrand et de La Rochefoucauld mais que celui qui ose venir le combattre, ne peut l'être... uniquement parce qu'il vient le combattre.

S'il répond en phrases creuses et sonores à l'interruption « A bas les Juifs! » il ne dit rien, quand un cri de « Et Reinach ? » est lancé comme sanction d'une de ses périodes ronflantes contre les capitalistes.

Il est sourd pour la circonstance.

Quant à rendre compte de son mandat, il n'en a cure. Il expose brutalement que s'il n'a rien fait depuis un an c'est qu'il était occupé à défendre la République (*sic*).

Et puis il conclut définitivement : il n'y a pas de doute, M. Hubbard n'est pas fait pour s'occuper de ses électeurs ni de leurs besoins, ce sont là de petites habiletés électorales qu'il néglige, il défend une idée, (laquelle ? ne serait-ce pas le *moi haïssable*) il ne le dit.

En résumé, pour lui deux partis, la réaction, c'est-à-dire tout ceux qui veulent le réexpédier à Pontoise.

Le parti républicain, le parti radical-socialiste, dont il est le père et le porte-drapeau.

Votez pour lui, vous serez républicain. Sinon, non.

Nous ne croyons pas devoir insister.

Une certaine aisance de parole, une grande habitude des planches, donnent peut-être à M. Hubbard un certain relief.

Mais pour qui réfléchit, pour qui pense, pour qui raisonne, ce n'est point un argument que de répondre à chaque objection ou à chaque reproche.

« Toi, tu ne penses pas comme moi, tu es un suppôt de la réaction ».

« Toi, tu es un calotin ! »

Si nous n'avons personne à Valernes qui ait la faconde de Maître Hubbard, nous sommes cependant moins naïfs que ce qu'il pense.

Nous avons écouté, nous avons jugé, nous condamnerons.

Et l'on verra le jour du vote ce que pensent les électeurs républicains de Valernes.

La *contre-épreuve* à l'ordre du jour voté par 8 voix seulement, sera le dépôt dans l'urne de nos bulletins de vote.

Nul doute que M. Hubbard ne soit ce jour-là parfaitement renseigné sur l'effet qu'il a produit à Valernes.

DEUX RÉPUBLICAINS.

OFFICIER D'ACADÉMIE

Il est de vieilles connaissances qu'on revoit toujours avec plaisir. J'avoue avoir ressenti une douce émotion lorsque j'ai lu la lettre signée par le citoyen Théodore Gervais. Cette émotion était, du reste, mélangée du respect que l'on doit à un homme qui a le droit de faire suivre son nom de ce titre si peu répandu : **officier d'académie**.

Le citoyen Théodore Gervais me permettra-t-il à moi qui ne suis même pas chevalier d'académie de lui faire remarquer qu'il donne dans sa lettre autant d'entorses à la vérité qu'à la langue française ? Je sais bien que la partie n'est pas égale entre un chétif journaliste et un **officier d'académie**, mais plus l'adversaire est redoutable, plus ils est méritoire de hasarder le combat.

Bien qu'à moitié écrasé par la haute et rare distinction décernée à M. Théodore Gervais — **officier d'académie !** — je me flatte même de l'espoir de sortir victorieux de cette lutte inégale.

Comment le Conseil d'État aurait-il pu **rejeter** la protestation de l'**officier d'académie** qu'est M. Théodore Gervais, si M. Théodore Gervais **officier d'académie**, l'avait au paravant retirée ? Acte lui eût été donné de son désistement et les choses en seraient restées là. Mais M. Théodore Gervais, **officier d'académie**, a non seulement maintenu sa protestation mais encore l'a fait soutenir par un avocat.

Bien que je n'aie pas mes entrées dans le monde des **officiers d'académie**, je m'imagine que tout **officier d'académie** qu'il est, M. Gervais a eu besoin d'être guidé dans le choix de cet avocat. Dira-t-il que M. Hubbard ait été étranger à ce choix ?

Il est évident qu'en sa qualité d'**officier d'académie**, il aurait pu se passer du concours de M. Hubbard ; pourtant il n'est pas défendu de supposer qu'à l'époque où, sentinelle vigilante, il veillait aux portes de Marseille... pour empêcher l'entrée en fraude d'une paire de poulets ou d'une douzaine d'œufs, M. Théodore Gervais qui n'était peut-être encore **officier d'académie** n'entretenait que des relations plutôt rares avec le corps fermé qui s'appelle la Compagnie des avocats près le Conseil d'Etat.

Il me semble donc établi que M. Théodore Gervais, loin de retirer sa protestation, l'a soutenue et fait soutenir mordicus jusqu'au bout.

Après tout, il se pourrait que ce fût par jalousie que les Conseillers d'Etat qui ne sont pour la plupart qu'officiers de la Légion d'honneur aient statué contre un requérant qui les humiliait de son titre d'**officier d'académie**.

Il me faut une certaine témérité pour oser rappeler un **officier d'académie** au respect de la langue française. Mais jai consulté mon dictionnaire et je crois être bien sûr de ce que je vais avancer Entre ces deux autorités : un **officier d'académie** et un dictionnaire, les lecteurs jugeront qui doit l'emporter.

M. Théodore Gervais du haut de son prestige d'**officier d'académie** m'accuse de rédiger un journal de chantages. Il est bien fâcheux pour un **officier d'académie** de connaître aussi mal la valeur des mots. J'ouvre, en effet, mon dictionnaire et je lis : *Chantage, manœuvres déloyales pour obtenir de l'argent de quelqu'un* ».

Hélas ! ni loyalement, ni déloyalement, le *Sisteron-Journal* ne m'a jamais fait obtenir un sou de personne.

Mais j'y songe : ce mot de chantage aussi malencontreusement employé constitue bel et bien une imputation injurieuse et diffamatoire. Si je faisais un procès ?

Et bien, non, je ne traduirai pas devant les tribunaux un **officier d'académie**. Depuis M. Wilson, la Légion d'honneur a perdu de sa valeur ; le Mérite agricole est trop souvent ridiculisé sous le nom de poireau ; la médaille militaire, la médaille de sauvetage, la médaille des vieux serviteurs, en un mot toutes les autres décorations — et il y en a ! — sont plus ou moins à la baisse dans l'opinion publique. Il n'en est qu'une dont le prestige demeure entier, parce que c'est la seule qui ne soit jamais conférée qu'au vrai mérite, au mérite ignoré : ce sont les palmes académiques.

Jamais je n'aurai l'affreux courage de traîner devant les tribunaux un **officier d'académie**. C'est un sacrilège auquel je ne saurais me résoudre. J'aurais trop peur d'amoindrir la seule, l'unique de nos distinctions honorifiques devant lesquelles s'inclinent les foules éblouies et respectueuses.

Je ne veux pas oublier que si les dieux s'en vont, il reste sur leurs ruines les **Officiers d'académie**, il reste, par conséquent M. Théodore Gervais debout sur le roc qu'académique on nomme.

LE BARREAU DE PARIS

Hélas ! nous ne verrons plus la profession de foi ni les affiches de M. Hubbard suivies après sa signature de ce titre « avocat prés de la Cour d'appel de Paris. »

M. Hubbard n'est plus avocat à Paris. Nous ne pousserons pas l'indiscrétion jusqu'à lui demander s'il n'a pas eu quelques difficultés professionnelles avec le bâtonnier de l'ordre, nous constatons simplement qu'il est allé se faire modestement inscrire à Versailles.

En effet, au dire d'un journal qui est de ses amis, *Le Journal de Versailles*, M. Hubbard a quitté Paris pour aller s'installer rue du Potager, et y exercer la profession d'avocat d'une façon suivie.

Il faut croire qu'au milieu des maîtres de la parole qui illustrent et honorent le barreau parisien, M, Hubbard se sentait bien dépaysé pour qu'il ait cru sage de renoncer à se faire une place parmi eux.

Quand on se prétend avocat très occupé, il doit être dur tout de même, voire quelque peu humiliant, d'abandonner la Cour d'appel de Paris pour le simple Tribunal de première instance de Versailles .

LE TOUPET

Dans son dernier numéro, le *Républicain des Alpes* nous offre un ample commentaire sur les divers adjectifs qui peuvent accompagner le mot *toupet*. On voit que l'auteur est ferré sur la matière et qu'il s'y connait... en toupet.

Il est peut-être moins fort en cosmographie. Il nous apprend que Galilée a démontré le mouvement *diurne* de la terre. Mais pendant la nuit que fait donc la terre ? Irait-elle tout bonnement se coucher ? prendre un repos bien mérité après douze heures de rotation tant sur elle-même qu'autour du soleil ?

Quant aux injures qui sont adressées aux membres du Comité de l'Union Républicaine Démocratique, ceux-ci les dédaigent. Leurs noms purs de toute compromission sont une garantie suffisante pour les électeurs. Chacun les connaît, chacun les a vus à l'œuvre aux heures difficiles et ce n'est pas la bave d'un petit monsieur rageur qui ternira leur réputation.

Mais il faut avoir du toupet — que ce toupet soit fier ou triste — pour se permettre de faire la leçon à des citoyens d'un républicanisme éprouvé comme celui des signataires de se manifeste qui a l'heureuse fortune de mettre à l'envers la cervelle de ses adversaires.

SIMPLE QUESTION

Pourquoi M. Hubbard n'est-il pas resté à Sisteron lundi dernier ? Il aurait eu l'occasion d'entrer en relations personnelles et directes avec un grand nombre d'électeurs venus de tous les points de l'arrondissement.

Mais il n'est rien que redoute, que déteste tant M. Hubbard que ces conversations familières et intimes. Il lui répugne de serrer la main calleuse des paysans. Il consent bien à monter sur une estrade, à leur débiter un boniment, mais à condition de repartir aussitôt.

Qu'il n'aille pas nous objecter que les séances de la Chambre le réclamaient. Nous savons tous combien peu il se gêne pour les manquer. M. Hubbard qui n'était pas à son banc le jour où a commencé la discussion du budget du Ministère des Finances dont il est le rapporteur ; M. Hubbard qui était absent le jour où a été discuté le crédit supplémentaire destiné au paiement des primes à la sériciculture, aurait bien pu se dispenser d'assister lundi à la discussion des projets de loi modifiant les circonscriptions électorales de Marseille et de l'Ardèche.

Si vraiment il s'intéresse autant qu'il le prétend à ses électeurs pourquoi fuit-il comme la peste toutes les circonstances où il pourrait causer avec eux à loisir ?

M. HUBBARD TRAVAILLE !

Lisez la profession de foi du candidat **Hubbard** en janvier 1901.

Relevez ensuite sur le *Journal Officiel* les votes du **député Hubbard**.

Vous verrez :

8° **Que M. Hubbard** (nous lui avions cependant assez rappelé qu'il était dans un pays où on faisait de la sériculture), **a laissé défendre la sériciculture dans les Basses-Alpes par M. Sicard député de Forcalquier, il était absent** au moment de cette discusion. (Ah ! comme il travaille ! M. Hubbard !) ;

9° Que de même, à deux reprises, à la Chambre et au conseil général, il a fallu que **M. Sicard prenne en main les intérêts de l'arrondissement de Sisteron, quand il s'est agi de la plantation de chênes truffiers** dans les zones de reboisement.

Mais que faisait M. Hubbard pendant ce temps là ?

Vous verrez enfin :

10° **Que M. Hubbard néglige même messieurs les instituteurs.**

Il était absent de la Chambre pendant la discussion du budget de l'instruction publique. Il n'a pas eu de cette façon à donner son avis... dont on n'aurait tenu aucun cas. (Séance du 8 et 9 mars 1902).

11° **Qu'il n'a pas dit un mot sur les chemins vicinaux.**

. . . . . .

(*A Suivre*). X.....

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Mison

A Monsieur Hubbard député de l'arrondissement de Sisteron.

Monsieur le Député,

Je reçois le journal *La Fraternité* que votre comité a bien voulu m'adresser comme électeur dans la commune de Mison, ce dont je vous remercie ; je vous remercie également de présenter aux électeurs ce qu'étaient les ancêtres de votre adversaire aux élections :

Une page d'histoire est toujours agréable à lire. Nous savons tous aujourd'hui qu'il y a eu de 1764 à 1839 des membres de la famille de La Trémoïlle qui se sont illustrés ; mais en remuant ces cendres, les électeurs actuels ne verront pas trop en quoi cela pourra bien être utile ou désavantageux à ce candidat.

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître pas plus que je n'ai l'honneur de connaître M. de La Trémoïlle et je considère qu'une feuille nous donnant la biographie de vos ancêtres depuis les

© VILLE DE SISTERON

croisades jusqu'à nos jours n'intéresserait pas davantage l'électeur.

Ce qu'il nous faut, M. le Député, ce sont des candidats honnêtes et assez intelligents, assez patriotes, pour faire entendre au sein du parlement que notre département est trop oublié, trop abandonné et pourtant un de ceux qui ont le plus de besoins ; que nous avons des canaux projetés depuis plus de cinquante ans qui attendent leur éxécution ; ces projets n'ont servi jusqu'à aujourd'hui que de planche électorale.

Il faut donc que l'électeur sache exactement non ce qu'ont été les morts mais ce que veulent les vivants et pour cela, je demanderais aux candidats qu'ils produisent aux électeurs leur certificat du casier judiciaire, qu'ils prouvent ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont et d'où ils nous viennent, car, l'arrondissement de Sisteron a eu le privilège ridicule d'avoir nommé un Anglais à la députation, un de vos prédécesseurs, encore ne parlait-il ni français ni patois. All right ! N'est-il donc pas naturel que nous éxigions cette pièce, alors qu'on l'éxige du plus modeste fonctionnaire ; d'un cantonnier même du cantonnier de Piégut.

Nous savons, M. le Député Hubbard, que vous êtes notre Député et le candidat officiel de notre arrondissement, nous constatons à regret que vous avez été un des principaux collaborateurs des derniers projets de lois qui doivent baillonner l'électeur, enchainer sa liberté, le river, enfin, au socialisme international à ce socialisme qui nous a donné l'affaire ou plutôt le scandale Dreyfus qui a avili notre armée au dedans comme au dehors et ridiculisé notre justice militaire aux yeux des puissances étrangères. En outre, le socialisme couvre la France de misère, ouvre librement nos frontières à des bandes étrangères qui viennent nous sortir de nos foyers le couteau à la main. Il suffit de consulter la statistique de nos Tribunaux, ne serait-ce que celle des tribunaux de Marseille pour en avoir une preuve éloquente. Le Gouvernement actuel a donc détruit la sécurité sur tout le territoire français, sur nos foires, sur nos routes, partout ! Partout !

J'adjure donc mes concitoyens de s'entourer de toutes ces garanties et de n'envoyer au parlement qu'un candidat bien connu, et, au plus honorable la palme du vainqueur.

Voilà ma manière de voir et de juger nos élections, Monsieur le député, et en vous présentant mes saluts respectueux, je crierai . vive la République française, mais bien française.

P. TELLENNE.

Bons-Enfants

Accident. — Dans la nuit de mercredi à jeudi M. Maurel cafetier aux Bons-Enfants est tombé si malheusement dans son escalier, qu'il s'est fracturé le poignet gauche.

M. le docteur Thieux appelé en toute hâte a donné au bléssé ses soins les plus devoués.

SISTERON

Nous recevons fréquemment de la partie haute du canton de Sisteron des communications fort intéressantes ; nous les insèrerions volontiers si elles étaient moins développées. Mais il nous faut compter avec notre format.

Nous prions aussi notre correspondant de ne plus écrire désormais les mots en abrégé.

Avis aux candidats. — Les candidats sont prévenus d'avoir dorénavant à veiller sur leur voiture.

S'il leur arrivait comme dans la période électorale écoulée de l'égarer à Authon, M. Preyre Fortuné ne pourrait plus les transporter à Saint-Geniez. — Il a perdu sa mule, et ce n'est pas avec les maigres 40 sous que lui a donnés M. Hubbard, pour son voyage de pure complaisance, mais de 24 kilomètres aller et retour, qu'il a pu la remplacer.

PREYRE FORTUNÉ

Il a été perdu, lundi dix-sept mars, sur le pré de foire, une chèvre noire sans cornes, âgée de 7 à 8 ans; prière aux personnes qui l'auraient trouvée d'avertir son propriétaire, M. Roure Célestin à Châteauneuf-Val-Saint-Donnat ou au bureau du journal.

Accident. — Vendredi dernier le jeune Rippert en s'amusant sur une balançoire a fait une chûte si malheureuse et si violente qu'il s'est brisé le bras gauche. M. le docteur Thieux, qui a soigné le malade, a rassuré la famille sur les conséquences de cet accident.

Echo du Jabron. — *Un fonctionnaire irascible.* — Bon nombre de gens, très calmes en temps ordinaire, auraient besoin d'une douche d'eau froide pendant la période électorale surtout si elle arrive comme celle-ci en pleine lune de Mars. Ils ne voient jamais la poutre qui les écrase, mais seulement la paille de leur voisin.

Leur caractère jaloux, méchant, bilieux les porte à baver constamment sur des personnalités autrement recommendables que la leur ; c'est ce qui explique la volée de bois vert qu'ils s'attirent de temps à autre par leurs meilleurs amis.

Un exemple entr'autres suffira pour édifier les électeurs.

Nous sommes affligés dans notre vallée d'un cantonnier soit-disant chef d'une des dernières classes. Il veut à tout prix un avancement. Il a à sa charge, l'entretien d'environ quatre kilomètres de route ; malgré les nombreuses prestations qu'il a le talent d'y faire employer par les communes voisines, son chantier est toujours dans un etat pitoyable.

Est-ce que par hasard ses supérieurs auraient peur de ses dénonciations ?

On serait tenté de le croire.

Ce qu'il y a de certain, c'est que si ses outils sont toujours neufs sa langue doit commencer à s'us er passablement.

Passez sur la route n'importe quel jour de l'année, si par hasard il y est ; vous le surprenez couché à l'ombre dans un coin, ou bien debout accoudé sur sa pelle, faisant un discours à un passant sur la politique du jour.

Il parle toujours avec la gravité d'un docteur d'Israël, moins la circoncision et appelle Monsieur l'abbé, tous les moutards de son village.

Chaque fois qu'un propriétaire de la vallée se dirige le matin sur Sisteron, il constate le soir que son travail est toujours au même point.

Le dernier des paysans ferait dans une petite journée, son travail d'un mois entier.

Dans ces conditions, calculez si vous le pouvez le chiffre, les sommes fabuleuses que coûte son travail dans la poche des contribuables.

Un préfet n'est rien à côté de lui. Heureusement que la période électorale arrive. Si nous avons le désagrément d'entendre certains idiots brailler, avec fureur un peu partout, nous avons aussi le plaisir de pouvoir les clouer au pilori de l'opinion publique.

Allons, vite, une nomination de 1re classe pour cet énergumène-là, sinon nous serons obligés sous peu de le faire conduire à Mont de Vergues.

Chemins de fer de l'État, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Vacances de Pâques

A l'occasion des vacances de Pâques, l'Administration des chemins de fer de l'Etat, et les Compagnies de l'Est du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris à Lyon à la Méditerrannée, ont décidé qu'exceptionnellement cette année, les coupons de retour des billets d'aller et rétour délivrés à partir du 20 *Mars*, seront valables jusqu'au dernier train de la journée du *10 Avril.*

ETUDE
de Me Gaston BEINET
Avocat-Avoué
Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE

D'IMMEUBLES SIS A ENTREPIERRES VILHOSC ET SAINT-GENIEZ

Il sera procédé le MERCREDI NEUF AVRIL mil neuf cent deux, a *deux heures* du soir, a l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au Palais de Justice a Sisteron devant Monsieur GIRARD, juge commissaire, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseurs, des immeubles ci-après, situés sur le territoire des communes d'Entrepierres, Vilhosc et St-Geniez canton de Sisteron, arrondissement de Sisteron Basses-Alpes.

IMMEUBLES SIS A ENTREPIERRES
PREMIER LOT

Labour au quartier du Jas dit Pré Fochier numéros 567 p, 567 p, section C, confrontant du levant chemin, du couchant Borrely, du nord Borrely Jules, du midi Justet d'une contenance de un hectare quatre-vingt-neuf ares trente-sept centiares environ.

Mise à prix : Trois Cents francs.
ci . . . . . 300 fr.

DEUXIEME LOT

IMMEUBLES SIS A VILHOSC

Parcelle en nature de labour et vague et parcelle en nature de labonr, vague et pré, la première appelée le Château dit Champon et la deuxième appelée Les Fraiches numéros 103, 104, 134, 151, 130 et 113 section C. confrontant du midi canal, du levant canal. du nord Nevière, du couchant Delaye d'une contenance approximative de quarante ares soixante dix centiares environ.

Mise à prix : Quatre cents francs·
ci . . . . . 400 fr,

TROISIEME LOT

Maison au village de Vilhosc et parcelle appelée Champ du Loup, en nature de labour, vigne, pré et vague numéros 27, 28, 30, 35, 32, 30 et 33 section D. 114, 115 et 116 section B, confrontant du nord Richaud, du midi la route, du levant la route, du couchant chemin, et la parcelle du champ du Loup confrontant du nord chemin, du midi Prudent du levant ravin, du couchant Richaud d'une contenance de un hecatre soixante et dix huit ares trente centiares environ.

Dans ce lot sont compris les immeubles par destination suivant une meule, dix brebis et un porc.

Mise à prix ; Deux cents fr.
ci . . . . . 200 fr.

QUATRIEME LOT

Parcelle au quartier de Vouze, en nature de Labour et vague numéros 351, 352, 354, 355, 356, 357 section A. confrontant du midi Prudent, du levant torrent, du couchant Fanton, du nord Pascal d'une contenance d'environ trente quatre ares vingt centiares,

Mise à prix : Deux cents fr.
ci . . . . . 200 fr.

Immeubles sis à Vilhosc et Entrepierres

CINQUIEME LOT

Un domaine comprennant maison d'habitation avec cave, écurie et grenier a foin quartier *de Mians* numéro 455 *de Favière* numéros 505, 506, 507 508, 509, 510, 511, 512, 513, 527, 528 529, 526, 547, de *Grand-Champ* numéros 549, 550, 553, 551, 552. 530, 548, 554 de *Grange-Vieille* numéros 533, 534, 535, *du Faron* numéro 531, *de Peyrarie* numéros 433, 437, 438, 439, 440, de *Blanc Cholench* numéros 425 426, 452, de *blachouleime* numéros 448, 449, *des mouttes* numéros 492, 493, 518, 519, 520, 494p, 495p. *de Champ Férou* numéros 589, 590, *Chateau Renard* numéros 420p, 421p, *de Montés du platas* numéros 514, 515, 516, 517 sectioe A numéros 61, 59 54p. 52p. 57p. *des Granges* numéros 76p. 77p. 78p. 79p. 63p. *du pied de l'Adrech* numèros 194, 100, 101, 102, 103, d'une contenance d'environ vingt trois hectares trente deux ares dix centiores.

Mise à prix : Quatre cents francs.
ci. . . . . 400 fr.

IMMEUBLES SIS A SAINT-GENIEZ
SIXIEME LOT

Un domaine sis á Saint-Geniez, consistant en 1· Propriété en nature de labour et vague sis aux lieux dits les Opibus, la Truisse, les Auches, Rocher Blanc portée au cadastre sous les numéros 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 183, 184, 185, 186 et 187 de la section B.

2· Propriété en nature de vague, labour et bruyère, lieux dits Massouches, Derrière-la-Place, Tiraillon, l'Hubac de la Forêt portée au cadastre sous les numéros 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 342, 343, 344, 345, 349, 359 section B.

3· Propriété en nature de labour et vague au lieu dit Dromont portée au cadastre sous les numéros 37 p, 38, 42, 43, 44, 112 p section C.

4· Propriété en nature de labour et vague avec maison d'habitation aux lieux dits Dromont et les Courtines portée au cadastre sous les numéros 45 p, 46 p, 109 et 119 section C.

5· Propriété en nature de labour et vague au lieu dit Terrasson, portée au cadastre sous les numéros 353, 351, 352 section B.

D'une contenance totale approximative de trente-deux hectares vingt-cinq ares soixante-douze centiares.

Mise à prix : Quatre-cents francs
ci . . . . . 400 fr.

Ces immeubles dépendent des successions de 1· Calixte AMOURIQ et 2· Victorin AMOURIQ, en leur vivant propriétaires à Vilhosc y domiciliés et y demeurant.

La vente en est poursuivie à la requête de 1· MASSE Jules, propriétaire domicilié et demeurant à Vilhosc ; 2· de la dame Eulalie Richaud veuve AMOURIQ Calixte, agissant tant en son nom personnel que comme mère et tutrice légale de Victorine et Béatrix AMOURIQ, ses filles mineures ; 3· du sieur André AMOURIQ, propriétaires à Vilhosc y domicilié et y demeurant, ces derniers agissant en qualite d'héritiers bénéficiaires de AMOURIQ Calixte et AMOURIQ Victorin en leur vivant propriétaires à Vilhosc ayant tous pour avoué Me Gaston BEINET, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Sisteron le douze mars mil neuf cent deux, enregistré,

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Sisteron, en présence de M. AMOURIQ Mathieu, cantonnier à Vilhosc, subrogé-tuteur des mineurs ou lui dûment appelé.

Sisteron, le 19 mars 1902.

L'avoué poursuivant la Vente,
Gaston BEINET.

Dûment enregistré

TRIBUNAL DE COMMERCE
de Sisteron

AVIS
LIQUIDATION
JUDICIAIRE

Les créanciers de Mériot, horloger à Sisteron sont invités à se réunir le DEUX AVRIL MIL NEUF CENT DEUX a dix heures du matin pour la vérification de leurs créances Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au greffe ou dans les mains du liquidateur

Pour extrait conforme
Le commis-greffier ;
PEIGNON

A LOUER DE SUITE
en totalité ou en partie

PROPRIETE

Sise sur le plateau du **Gand** et dans le bas-fond.

S'adresser à M. BUSSO ou au bureau du journal.

Le Gérant L. QUEYREL

Sisteron.— Imprimerie Aug. TURIN

© VILLE DE SISTERON

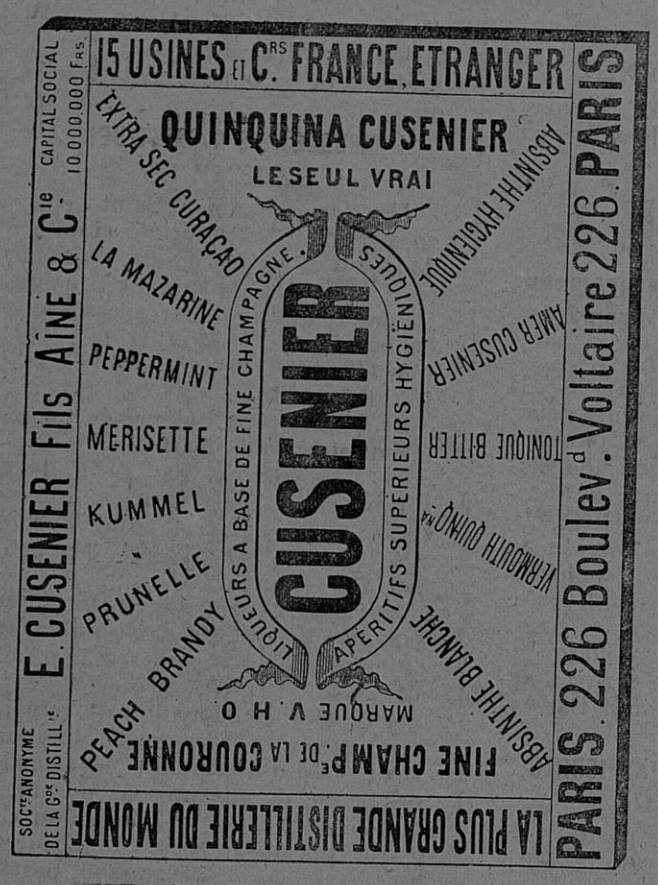

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

TEINTURERIE
H. FRAISSINET ET Cie
MARSEILLE
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
Capital 500.000 francs

TEINTURE, NETTOYAGE ET APPRÊTS
POUR TOUT CE QUI CONCERNE
LE VÊTEMENT ET L'AMEUBLEMENT

12 MAGASINS A MARSEILLE
SUCCURSALES
AIX, SALON, LA CIOTAT, HYERES

H. MORÈRE REPRÉSENTANT
6, Rue Droite. — SISTERON

Un service spécial d'expédition sera fait une fois par semaine

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre
DAVIS
DEMANDER PRIX et CONDITIONS : 48, Boulevard Sébastopol, Paris.
MAISON ELIAS HOWE, fondée en 1863. — L. ANDRÉ & Cie.

Demandez
ALCOOL DE MENTHE
AMÉRICAINE
le plus parfumé
DÉPOT : Droguerie TURIN, place de l'Horloge

Eau Thermal de BONJONEAU
Scrofule Glandes Tumeurs
Mal du Foie Eteindsement Ch. de Matrice Fr-Blanches
Près Montélimar (Drôme). 5 à 6 fr. par jour. 1 bouteille par jour contre l'Obésité, surtout du ventre. — Ecrire au Gérant pour cause de (6) bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

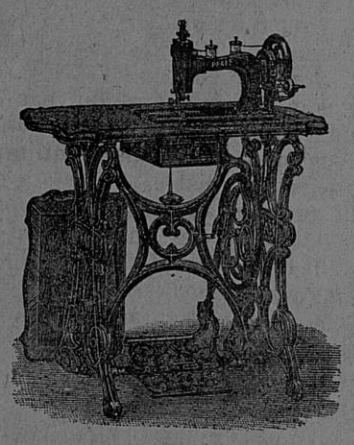

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE
Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND
Fondée en 1838. — DIGNE (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT
Prix modérés — Escompte au comptant
UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi-franco

GRANDE COLLECTION DE VIGNES HYBRIDES
Producteurs directs absolument indemnes de maladies Chyrptogamiques

Boutures et Racinés, authenticité et fraîcheur garanties. Suppression du Greffage, du Souffrage et des Sulfatages. Récolte très abondante et assurée. Vin excellent pouvant rivaliser avec nos meilleurs vin de pays.

AUXERROIS × RUPESTRIS (Pardes-Lacoste)
ALICANTE × Terras N° 20.
SEIBEIL Nos 1, 14, 38, 41, 128, 200.
COUDERCS Nos 3907, J. 201, J. 503, 28/112.
— Nos 132/11, etblanc 199/88.

Collection ayant obtenu le 1er prix et une médaille de bronze au dernier Comice Agricole de Forcalquier.

PRIX MODÉRÉS

Laurent REDORTIER, Propriétaire-Viticulteur à MANOSQUE (B.-Alpes)

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION
ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre
Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE
Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal
LA RENTE
reçoivent Gratuitement en prime
Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.
La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes de Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE
25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris.

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance
VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER
SISTERON GRANDE Ste ANNE
Et pour renseignement à M. Feraud.
Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON